



INFORMATION PRESSE
Paris, le 11 avril 2011

Mieux connaître la nouvelle E-justice européenne

14 et 15 avril à Budapest

Chambre Nationale des Huissiers de Justice – Vendredi 08 avril 2011 – Jean-Daniel Lachkar, Président de la Chambre Nationale des Huissiers de Justice, présente les projets « Exécution judiciaire en Europe » (EJE) et « E-justice Signification » (EJS) à l'occasion de la conférence sur l'E-justice européenne organisée conjointement par la Commission européenne et la Présidence hongroise du Conseil de l'Union européenne les 14 et 15 avril prochain à Budapest.

Les représentants des trois grandes institutions européennes (Commission européenne, Conseil de l'union européenne et le Parlement européen), seront présents à Budapest les 14 et 15 avril prochain ainsi que les représentants des ministères de la Justice des différents Etats membres et les acteurs de l'E-justice en Europe. L'objectif : faire le point sur les projets en cours et ceux à développer, tels que l'interconnexion des registres nationaux, le paiement en ligne ou encore l'interopérabilité des mécanismes d'authentification.

Cette rencontre sera l'occasion pour les huissiers de justice européens, à travers leur porte-parole, Jean-Daniel Lachkar, président de la Chambre Nationale des Huissiers de Justice, de faire connaître leur rôle dans le développement de l'E-justice européenne et plus largement dans la construction d'un espace de liberté, de sécurité et de justice.

C'est dans ce cadre que les représentants des professions du droit à l'échelle européenne ont été invités à présenter leur contribution à l'élaboration de cet édifice européen que constitue l'E-justice européenne, au travers d'une table ronde intitulée « Legal professions and European E-justice ».

Jean-Daniel Lachkar présentera deux projets co-financés par la Commission européenne. Le premier, l'« **Exécution judiciaire en Europe** » (EJE) vise à l'amélioration de l'exécution des décisions de justice en Europe. Le projet EJE prévoit en effet le développement d'un site Internet qui mettra à disposition du public des fiches d'information sur le droit et les procédures d'exécution d'une décision de justice dans un autre Etat membre ainsi qu'un annuaire européen des huissiers de justice. Le second, le projet « **E-justice Signification** » (EJS), a pour objectif le développement d'une plateforme électronique de transmission transfrontalière des actes entre huissiers de justice européens dans le cadre des réglementations européennes existantes.

Cette conférence est l'occasion de démontrer que l'E-justice est une priorité des institutions européennes matérialisée par le portail européen E-justice. Cette plate forme se veut un guichet unique en ligne destiné à faciliter l'accès au droit et à la justice dans toute l'Union européenne tant pour les citoyens et les entreprises que pour les professionnels du droit.

Contact presse

ARKANE MEDIA

Véronique MARTIN

Tel : 01 53 43 90 61

Port. : 06 60 99 41 64

Courriel : vmartin@arkanemedia.com

Chambre Nationale des huissiers de justice

44, rue de Douai

75009 Paris

Site internet : www.huissier-justice.fr